



F.C.I.L.
Formation Complémentaire
d'Initiative Locale

Niveau
V

Institut de Formation D'Aide-Soignant

SECTEUR SANTÉ
Contact : Directeur, Cyril GUILLET
05 49 44 85 84
Courriel : ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'aide-soignant accompagne les personnes dans la réalisation des activités de la vie quotidienne et réalise les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie. Il contribue à leur bien-être et à leur faire recouvrer, dans la mesure du possible, leur autonomie.

Il travaille en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier, le plus souvent, au sein d'une équipe pluri-professionnelle et participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Il exerce son activité en milieu hospitalier ou extrahospitalier, dans le secteur médical, médico-social ou social.

PUBLIC, CONDITIONS D'ACCÈS, PRÉREQUIS

Recrutement sur concours, Nombre de places : 20

Les épreuves de sélection comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation.

Admissibilité : aucune condition de diplôme n'est requise

Elle comprend deux parties :

- analyse et compréhension d'un texte de culture générale sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social (12 points) ;
- questions à réponse courte : biologie humaine, opérations numériques de base et exercices mathématiques de conversion (8 points)

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 points sont déclarés admissibles.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V

-Admission : épreuve orale notée sur 20 points

Elle se divise en deux parties :

- un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions
- une discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant.

Une note inférieure à 10 sur 20 points est éliminatoire. A l'issue de cette épreuve et au vu de la note obtenue à celle-ci, le jury établit la liste de classement en fonction du nombre de places offertes au concours.

Pour plus de détails sur les dispenses, contacter l'IFAS.

LYCÉE PROFESSIONNEL RÉGIONAL LE DOLMEN
Lycée des métiers « services aux entreprises et à la personne »
71 rue du Dolmen - 86036 POITIERS Cedex Tél. 05 49 44 04 62 - Fax 05 49 76 25 -
www.lycee-dolmen.com

CALENDRIER

La formation se déroule de septembre à juillet de l'année suivante

- Inscription au concours : retrait (téléchargeable sur notre site) et retour des dossiers à partir de mi-octobre et retour vers mi-décembre.
- Droits d'inscription 60 €
- Épreuve écrite d'admissibilité vers mi-janvier
- Épreuve orale d'admission vers mi-mars
- Début des études début septembre

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant comprend des périodes d'enseignement théorique et pratique en institut de formation et des stages cliniques, sur une durée totale de 10 mois.

Le cursus complet de formation comprend huit unités de formation composées de :

- huit modules de formation dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels. Cet enseignement se déroule sur 17 semaines, soit 595 heures ;

- 24 semaines de stage soit 840 heures, réalisées en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile.

Les huit unités de formation correspondent aux unités de compétences liées à l'exercice du métier :

- Module 1, 4 semaines de cours : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne avec 4 semaines de stage
- Module 2, 2 semaines de cours : L'état clinique d'une personne avec 4 semaines de stage
- Module 3, 5 semaines de cours : Les soins avec 8 semaines de stage
- Module 4, 1 semaine de cours : Ergonomie avec 2 semaines de stage
- Module 5, 2 semaines de cours : Relation - communication avec 4 semaines de stage
- Module 6, 1 semaine de cours : Hygiène des locaux hospitaliers avec 2 semaines de stage.
- Module 7, 1 semaine de cours : Transmission des informations, pas de stage.
- Module 8, 1 semaine de cours : Organisation du travail, pas de stage.

Diplôme : D.E.A.S. Diplôme d'État d'Aide-Soignant

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Les frais de scolarité sont de 4 821,60 € Selon votre situation, ils peuvent être pris en charge. Renseignez vous auprès de la Région, Pôle Emploi, ...
- Droits d'inscription 60 €
- Des stages obligatoires seront demandés dans un rayon de 80 km autour de POITIERS

Pour les candidats en classe passerelle, veuillez nous contacter pour les frais.

LYCÉE PROFESSIONNEL RÉGIONAL LE DOLMEN
Lycée des métiers « services aux entreprises et à la personne »
71 rue du Dolmen - 86036 POITIERS Cedex Tél. 05 49 44 04 62 - Fax 05 49 76 25 -
www.lycee-dolmen.com